

Délibération n° 2017-227

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	62
Présents et représentés	:	70
Votants	:	70

Le mercredi 27 septembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 21/09/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-227
--------------------------

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saclay-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE

Délibération n° 2017-227

M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX  
 M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE  
 Mme. Michèle FRERET donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI  
 Mme. Bouchra LAQUES donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU  
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Dawari HORSFALL

**DELEGUES ABSENTS**

M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Françoise Marhuenda**

**Objet : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Dominique FONTENAILLE .

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU les statuts de l'association École de la deuxième chance en Essonne, notamment son article 7 relatif à la représentation des membres associés au sein des instances de l'association ;

VU la délibération n°2016-116 du Conseil communautaire en date du 3 février 2016 désignant Madame Anne de Rocquigny, représentante titulaire et Madame Florence Lorton, représentante suppléante, au sein de l'Assemblée générale de l'École de la deuxième chance ;

VU les conventions cadre des contrats de ville 2015–2020 des Communautés d'agglomération Europ'Essonne et du Plateau de Saclay signés respectivement les 17 avril et 3 juin 2015 ;

CONSIDÉRANT l'importance pour le public jeune du territoire de la Communauté Paris-Saclay de disposer d'outils visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle ;

CONSIDÉRANT que la Communauté Paris-Saclay en tant que membre associé de l'association École de la deuxième chance en Essonne est représentée à l'Assemblée Générale par un représentant titulaire et un représentant suppléant ;

CONSIDÉRANT la démission de Madame Anne de Rocquigny de ses fonctions de conseillère municipale et de conseillère communautaire ayant pris effet au 23 mars 2017;

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire pour siéger à l'Assemblée Générale de l'association École de la deuxième chance en Essonne ;

VU les candidatures de M. Daniel DRIVIERRE de la commune d'Épinay-sur-Orge et de Mme Christelle LEBOEUF de la commune de Palaiseau, pour siéger à l'Assemblée générale de l'École de la deuxième chance en Essonne ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*À la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour l'élection du représentant titulaire à l'Assemblée Générale de l'association École de la deuxième chance en Essonne ;

Délibération n° 2017-227

VU les résultats du vote :

- 69 voix pour M. Daniel DRIVIERRE
  - 1 voix pour Mme Christelle LEBOEUF
2. ELIT M. Daniel DRIVIERRE représentant titulaire à l'Assemblée Générale de l'association École de la deuxième chance en Essonne ;
  3. PRECISE que cette désignation demeure lors de chaque renouvellement de l'adhésion annuelle, sauf décision contraire.

Fait et délibéré le mercredi 27 septembre 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 09 27 - Luc 121470 - DE

Date AR Préfecture : 02 - 10 - 2017